

A la mort de sa fille, le comte de Genève revendiqua la seigneurie de Varey. Prévoyant d'avance un malheur, il avait stipulé qu'il serait libre, au cas où le sire de Beaujeu n'aurait pas d'héritier, de reprendre ce beau domaine et de le payer une certaine somme, considérable si on veut, mais n'équivalant pas, dans l'esprit de Guichard-le-Grand, à une forteresse qui avait fait ses preuves et qui couvrait la province de Dombes du côté des montagnes. Amoureux et tout à sa belle fiancée, le sire de Beaujeu avait signé son contrat comme un prince. Quand il fallut tenir cette clause de marchand, quand il vit le lion de Beaujeu descendre du haut des tours de Varey, quand il vit surtout s'élever à sa place les armes d'Hugues de Genève, son ennemi, sa colère fit des serments qu'il ne tint que trop fidèlement, mais dont l'exécution attira bientôt sur lui et sur le Beaujolais une catastrophe humiliante.

Hugues de Genève, grand-oncle de la dame de Beaujeu, était fils de cette Marie de Coligny dont nous avons vanté la grâce et la beauté. Comme tous les puînés, il n'avait guère que son épée; il possédait en outre la seigneurie d'Anthon, sur les bords du Rhône, faible héritage pour un gentilhomme nourri dans les grandeurs. Agé, mais ambitieux, il accepta, en échange des droits qu'il avait à réclamer sur la maison de Genève, la seigneurie de Varey dont les terres étaient peu éloignées de ses possessions, mais dont la citadelle était devenue un poste dangereux depuis que le comte de Savoie avait conquis Saint-Germain-d'Ambérieux, Saint-Denis, Ambronay et quelques autres châteaux relevant du Dauphiné. Sans mesurer le danger, fort de sa vaillance, sûr de l'appui du Dauphin et comptant sur la hauteur de ses remparts, il s'enferma dans sa forteresse, qu'il approvisionna comme si l'ennemi tenait la campagne. Aux yeux du vieux soldat, un orage violent se préparait. Aussi prudent que brave, il appela autour